



Projet associatif 2020-2024 de l'office du sport villeurbannais

Validé en comité directeur le 6 mai 2020

L'office du sport villeurbannais en 2020

Son histoire

L'Office Municipal Villeurbannais d'Éducation Physique et Sportive naît en **1945**. Sa création s'inscrit dans la continuité du contexte du début du 20^e siècle, celui du **mouvement hygiéniste** - incarné à Villeurbanne, par le maire et médecin Lazare Goujon - des politiques municipales d'**éducation populaire** et de la demande grandissante de loisirs. Se dessine à cette époque, une véritable politique sportive locale avec la construction d'équipements de prestige et la **démocratisation de l'accès à la pratique**.

L'Office voit le jour suite à la circulaire du directeur général de l'éducation physique et des sports Jean Sarrailh, du 22 décembre 1944, qui généralise et lance officiellement les Offices du Sport. Il dit vouloir « *susciter l'intérêt du plus grand nombre possible de pratiquants pour les activités physiques, sportives et de pleine nature* ».

En 1958, l'Office s'affilie à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS) tout juste créée. La Fédération développe et promeut « *le sport pour tous avec le meilleur niveau possible pour chacun* » avec pour fils rouges : **l'accessibilité, la proximité et la transversalité**.

A partir de 1988, l'association villeurbannaise s'entoure de permanent-e-s. Elle était jusqu'alors composée uniquement de présidents d'associations bénévoles. En octobre 1989, l'Office Municipal Villeurbannais des Sports, dont le siège est place Lazare Goujon, est dissous. L'Office Municipal des Sports de Villeurbanne est quant à lui créé et installé au 97 rue du 4 août. Il change de nom en 1994 pour devenir l'Office Municipal du Sport de Villeurbanne, puis l'Office du Sport Villeurbannais (OSV) l'année suivante. Il intègre de nouveaux locaux en 2009. Il est officiellement domicilié au 70 rue du docteur Rollet depuis avril 2010.

Sa localisation

L'OSV dispose de locaux bien situés : accessibles en transports en commun, en modes doux, proches des Gratte-ciel et donc positionnés dans la **centralité territoriale**. Ses locaux lui sont, dès l'origine, **mis à disposition par la Ville**. Dans les années 1990 et 2000, l'Office est installé dans les locaux VAP, rue du 4 août 1789. En 2009, ces derniers bénéficient d'une importante rénovation qui permet de donner naissance à la **Maison des Sportifs**, depuis lors, siège social de l'OSV, lieu de travail des salarié-e-s, d'accueil du grand public, de réunion et de services pour les associations sportives villeurbannaises.

En chiffres

Il rassemble **108 associations villeurbannaises**. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur :

- ✚ un comité directeur de 25 membres (19 bénévoles issu-e-s du mouvement sportif local, 5 représentants du conseil municipal, 1 représentant de la direction du sport de la Ville) ;
- ✚ un bureau de 10 membres bénévoles ;
- ✚ une équipe de 6 salarié-e-s (5 ETP) ;
- ✚ une quarantaine de bénévoles permanents investis dans 5 commissions thématiques (grandes manifestations, récompenses, formation/information, fonction sociale et éducative du sport, finances) ;
- ✚ un vivier de 250 bénévoles pour organiser les Foulées de Villeurbanne.

Ses valeurs

Toutes les valeurs permettant l'exercice de la citoyenneté sont au cœur de notre réflexion et de nos actions. Toutes vouloir les embrasser serait cependant une utopie. Nous avons donc collégialement décidé de fonder notre projet associatif sur la **solidarité, le partage, la convivialité et le respect**.

La solidarité renforce le sentiment **d'unité et de responsabilité** dont nous avons absolument besoin, et demain plus encore. Dans le même esprit, notre mission est de partager et faire partager nos expériences, nos compétences pour nous permettre de tous et toutes **progresser**. Notre équipe bénévole et salariée impliquée, enthousiaste œuvre dans un environnement positif et convivial. Elle insuffle un respect basé sur la confiance et une éthique exemplaire.

Sa nature

L'OSV est l'un des 1 200 offices français affiliés à la FNOMS. Il est fait donc partie du mouvement des offices municipaux des sports dont le slogan est « *le sport partout et pour tous* ». L'OSV se veut ainsi une **association indépendante de concertation, de mutualisation et de développement** agissant, localement, dans le domaine du sport et de l'activité physique pour tous et toutes.

A Villeurbanne, l'initiative de sa création revient à la Ville qui se mesure, aujourd'hui encore, par la mise à disposition de moyens matériels, humains et financiers très conséquents. Pour autant, il n'est pas un organe de la collectivité, ni un service du sport. Il n'est pas non plus un club omnisports et ne gère pas de pratiques licenciées. En synthèse, il est l'émanation **d'une synergie entre la collectivité publique et le mouvement associatif dans sa diversité**.

Sa raison d'être, ses missions et bénéficiaires

L'Office du Sport **rassemble les acteur-trice-s du mouvement sportif local pour développer et encourager la pratique physique et sportive** à Villeurbanne. Sa plus-value tient à l'originalité de son positionnement. L'OSV facilite les échanges avec la Ville et fédère les motivations et compétences associatives.

Concrètement, il est ainsi :

↳ Pour la Ville et ses services, **un conseil sportif territorial** qui aide à la décision (observatoire des pratiques, critères d'attribution des subventions,...), permet la concertation (groupes de travail thématiques,...) et aide à la réalisation de projets collectifs (projet sportif local,...) ;

↳ Pour les associations (affiliées ou non), **un développeur associatif** qui mutualise et met à disposition des moyens techniques et humains (locaux, matériel, collectifs de bénévoles, conseil,...), aide au développement de projets (outils de rédaction, de communication,...), aide à la recherche de financements et participe au développement de la politique sportive locale (manifestations sportives, temps forts,...) ;

↳ Pour l'ensemble des habitant·e-s, **un animateur sportif local** qui incite à la pratique (activités découverte,...), organise des événements de promotion de l'activité physique et sportive et anime la politique sportive locale dans ses différentes dimensions (sport/santé, égalité,...).

Le mot du président

Patrick Pegoraro

« Au moment de finaliser la rédaction de ce projet, nous traversons une crise sanitaire entraînant des bouleversements de la vie sociale et économique tant du point de vue individuel que collectif. Ma volonté de le mettre en œuvre s'en trouve renforcée pour contribuer à faire en sorte que les Villeurbannais et Villeurbannaises trouvent, dans le cadre de leurs activités physiques et sportives, l'envie de surmonter cette épreuve.

Ce projet s'appuie sur les solides fondations de l'association créée en 1945 et entretenues au fil des années par les bénévoles, les salarié.e.s, la confiance renouvelée de l'équipe municipale, la collaboration des services de la Ville et le soutien de nos partenaires.

Les salarié.e.s, animé.e-s par un fort esprit d'équipe et la volonté de mettre à profit leurs compétences respectives, sont le vecteur permanent des actions de l'Office. Leur professionnalisme, leur connaissance du tissu associatif permettent au comité directeur d'assumer ses responsabilités en toute sérénité. Ce projet associatif renforcera encore cette complémentarité dirigeant.e-s/salarié.e-s et sera le moteur d'initiatives concertées nouvelles.

Les bénévoles - élu.e.s du comité directeur et du bureau, celles et ceux qui animent les commissions et qui sont force de proposition, celles et ceux qui font vivre les projets par leur présence régulière et dynamique - sont naturellement des références pour les bénévoles nouvellement intégré.e.s. Il y a aussi les nombreux-ses bénévoles qui participent à l'organisation de nos manifestations emblématiques. Ils sont fidèles et savent anticiper les besoins de l'OSV. Discrètes, ces personnes ne demandent rien en retour, si ce n'est un peu de reconnaissance et de convivialité. Elles sont trop peu mises en lumière. Notre projet doit permettre de mieux les connaître et les reconnaître.

Pour donner la chance à l'OSV de se pérenniser, il faut aussi penser à son renouvellement. Le bureau aura beau être fier de ses réalisations, il n'aura pas joué son rôle jusqu'au bout s'il ne cherche pas à « passer le relais » dans de bonnes conditions. L'intégration de nouveaux bénévoles doit être une préoccupation constante. L'Office assume des responsabilités qui gagnent à être partagées. Chacun.e est libre de choisir son niveau d'investissement. Il faut accepter que tout le monde ne s'engage pas de la même façon. Le projet 2020-2024 est une opportunité d'intéresser de nouvelles personnes à nos actions et ainsi continuer à faire vivre notre mouvement.

Les équipes municipales successives ont toujours soutenu sans réserve les projets portés par l'OSV. Les moyens matériels, financiers et humains à notre disposition nous permettent de remplir nos missions avec sérénité et efficacité. Réciproquement, nous avons toujours accompagné la Ville pour relayer, accompagner, mettre en œuvre plusieurs actions, notamment « sport-santé », initiées par ses services en y insufflant nos valeurs et notre engagement associatif. Loin de renier les apports de cette collaboration, nous souffrons toutefois d'un manque de lisibilité. Beaucoup d'associations identifient peu ou mal notre rôle par rapport à celui des directions du sport et de la vie associative. Ce flou dénature quelque peu les rapports que nous entretenons avec le mouvement sportif ; certaines associations n'ont pas le réflexe de se tourner vers nous et quand elles le font, ce n'est pas toujours pour le bon motif.

Nous avons donc pour objectif de clarifier notre positionnement, nos missions, auprès des acteurs du mouvement sportif afin de donner à leurs responsables une vision claire de notre rôle au-delà de l'organisation de manifestations porteuses d'une image valorisante pour Villeurbanne.

Les ambitions du projet 2020-2024 de l'Office du Sport sont claires. En tant que président, je mobiliserai toutes les forces vives autour des trois grands axes déclinés dans cette feuille de route. Ces objectifs ont été collégalement définis par un collectif bénévoles/salarié.e.s élargi à des personnes reconnues pour leurs compétences dans la conduite de projet et leur connaissance du milieu associatif.

L'activité physique contribue au bien-être et donc au bien-vivre. Je souhaite donc que toutes les bonnes volontés soient mobilisées pour nous aider à faire en sorte que Villeurbanne ne soit jamais « une grande communauté où les gens sont solitaires ensemble » (JP Sartre).

Je tiens à remercier sincèrement les membres du comité directeur, Marion Charbonnier, directrice, les salarié.e.s et les participant.e-s aux groupes de réflexion qui ont permis de réaliser ce travail préalable à la mise en œuvre d'un projet ambitieux et passionnant que je soutiendrai avec force et vigueur ».

Les fondements de ce projet associatif

Le principal enjeu pour l'Office du Sport Villeurbanne est aujourd'hui de continuer à **faire vivre son héritage en l'adaptant aux réalités du moment**. Comment continuer à incarner un mouvement à l'origine des services municipaux du sport, du sport pour tous et toutes et le mettre en cohérence avec les nécessités d'aujourd'hui et développer des capacités d'action nouvelles ?

Contexte

2020 correspond au début d'un **mandat municipal** avec l'arrivée aux responsabilités d'une nouvelle équipe. C'est aussi le début d'un nouveau **cycle olympique et sportif** avec pour horizon les JO de Paris 2024. Ces dernières années ont été marquées par d'importantes réorientations de la politique sportive nationale et la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance du sport.

Il y aura enfin et surtout un avant et un après 2020. La **crise sanitaire** que nous traversons va bouleverser nos modes de vie et donc notre manière de pratiquer l'activité physique. Chaque discipline sportive aura à se réinventer.

Dans ce contexte, les dirigeant·e·s bénévoles et salarié·e·s ont mené un **travail collectif** de réécriture du projet associatif (entre décembre 2019 et avril 2020) – dont la précédente version datait de 2014 – avec pour objectif de **définir son rôle à moyen terme, clarifier son positionnement et donner du sens à son action**.

Etat des lieux

La première étape de ce travail collaboratif permet d'analyser la situation de l'OSV à la lumière de sept thématiques : son environnement, ses bénéficiaires, la vie au sein de la commune, les volets sportif, éducatif, social et économique/organisationnel. Il met en lumière ses points faibles et ses points forts, état des lieux indispensable pour construire un projet pour l'avenir.

↳ La nature et le rôle de l'OSV sont souvent – et paradoxalement - **peu ou mal identifiés de ses bénéficiaires** (associations, habitant·e·s, personnes éloignées de la pratique physique, Ville et services municipaux, partenaires publics et privés). Parmi toutes les associations sportives villeurbannaises, seule une quarantaine de clubs adhérents sait l'identifier au travers des services qu'il propose ou des événements qu'il organise.

Son positionnement - vis-à-vis de la Ville en général et de la direction du sport en particulier - **manque de clarté**. C'est vrai sur le plan politique comme d'un point de vue gestionnaire et opérationnel. Cette situation génère un flou qu'il est devenu essentiel de dissiper.

La **dimension éducative de son action** mérite d'être développée au-delà des Foulées de Villeurbanne et des Lauriers du Sport Villeurbannais, en particulier dans le domaine du développement durable mais aussi sur des thématiques qui font écho aux valeurs qu'il souhaite incarner (éducation, égalité, solidarité,...).

↳ Dans le même temps, l'OSV bénéficie d'une localisation privilégiée, de **moyens** matériels et financiers conséquents de la part de la Ville. Il a développé des **partenariats privés** inscrits dans la durée et fondés sur des relations de confiance.

Il s'appuie sur **une équipe de salarié·e·s** compétente et **des dirigeant·e·s et bénévoles** engagé·e·s. Tous et toutes - avec certes des aspirations différentes - sont attachés à l'association, en partagent les valeurs et ont à cœur de mener à bien des actions de qualité.

En matière sociale, l'OSV anime des dispositifs reconnus, destinés au plus grand nombre. Dans le domaine sportif, il a acquis une **grande maîtrise dans l'organisation d'évènements d'envergure**. Les Foulées de Villeurbanne bénéficient d'une notoriété qui ne se dément pas d'années en années. L'OSV est aussi devenu **un appui opérationnel important** pour la Ville et pour les clubs dans l'organisation de plusieurs événements récurrents (Biennale des associations, Cross de la Feysine,...).

LES ambitions de l'office du sport Villeurbanne à l'horizon 2024

L'OSV a pour ambition d'agir au bénéfice du plus grand nombre. Son objectif est de permettre à chacun et chacune d'**accéder à l'activité physique et sportive qui lui ressemble**.

L'éducation, l'égalité, l'éco-responsabilité, le bien-être et la santé – dans la continuité ce qui a présidé à la création des centres médico-sportifs - sont par ailleurs **les axes transversaux** de son projet associatif.

1. Se positionner comme l'un des principaux coordonnateurs et promoteurs de l'activité physique et sportive à Villeurbanne :

Objectif 1.1 : inciter les associations et acteur·trice·s du mouvement sportif local à intégrer le réseau de l'OSV pour **partager leurs expériences** et que l'Office puisse les aider à **développer des projets communs**.

Objectif 1.2 : imaginer, développer de **nouvelles formes de bénévolat** et inciter de nouvelles personnes à s'impliquer aux côtés de l'OSV et des associations sportives.

Objectif 1.3 : assoir la reconnaissance politique et fonctionnelle de l'OSV auprès de la Ville, **clarifier son rôle** vis-à-vis des services municipaux et rendre cette relation plus transversale.

Objectif 1.4 : définir une véritable **stratégie de communication** pour l'OSV et moderniser son image auprès de ses bénéficiaires et de ses partenaires.

Objectif 1.5 : renforcer les liens de l'OSV avec le **milieu sportif universitaire** étudiant et enseignant.

Objectif 1.6 : travailler en partenariat avec les **autres offices municipaux des sports** de l'agglomération pour mutualiser les actions et développer de nouveaux projets.

2. Rendre l'activité physique et sportive accessible au plus grand nombre de villeurbannais et villeurbannaises :

Objectif 2.1 : intensifier les actions existantes dans **les quartiers prioritaires (QPV)** en partenariats avec les acteurs locaux (clubs, centres sociaux, MJC, acteurs de la santé, de l'éducation,...).

Objectif 2.2 : consolider, pérenniser et mieux valoriser **les actions existantes** liées à l'accessibilité de l'offre sportive.

Objectif 2.3 : aider à consolider et à développer **l'engagement politique et financier de la Ville** en faveur de l'activité physique et sportive pour tous et toutes.

Objectif 2.4 : consolider, développer **les partenariats avec le secteur privé** (financements, projets d'activités communes,...) pour développer l'activité physique et sportive pour tous et toutes.

Objectif 2.5 : imaginer de nouveaux projets, mettre en œuvre de nouvelles actions pour rendre l'activité physique et sportive accessible à de **nouveaux publics**, dans de **nouveaux espaces**, selon de **nouvelles pratiques**.

Objectif 2.6 : imaginer de **nouveaux projets**, mettre en œuvre de nouvelles actions dans **les quartiers prioritaires (QPV)**.

3. Devenir un centre de ressources de référence à Villeurbanne dans le domaine de l'activité physique et sportive :

Objectif 3.1: acquérir **une connaissance fine** et régulièrement actualisée du tissu associatif sportif villeurbannais pour être en capacité de **le représenter**, de **valoriser ses actions** et de renseigner le grand public sur l'offre existante.

Objectif 3.2: devenir une structure de référence pour **les projets sportifs mutualisés**, en particulier dans les domaines du bénévolat, de l'évènementiel et de l'innovation sociale et sociétale.

Objectif 3.3: proposer des **services adaptés** aux besoins identifiés des associations.

Objectif 3.4: **renforcer la structure** humaine – salariée et bénévole – administrative et financière de l'OSV.

Objectif 3.5: être incitatif auprès des associations en développant des **services et actions liés à des thématiques progressistes** (éducation, égalité, santé, éco-responsabilité).

Objectif 3.6: développer de nouveaux outils pour **mieux communiquer** sur le rôle de l'OSV et les services qu'il propose auprès de ses bénéficiaires.